

Déclaration liminaire CDEN du 19 février 2021

Monsieur le Président,

Mesdames et messieurs les membres du CDEN,

La tenue de ce CDEN en visioconférence et le nombre de participants nous incitent à faire court. Ainsi, nous ne reprendrons pas ici l'ensemble des points développés dans notre déclaration liminaire du CTSD de lundi dernier qui est consultable sur le site internet de la section du Haut-Rhin du syndicat des enseignants Unsa.

Voilà les points que nous aborderons :

- Le bilinguisme
- Le maillage territorial des écoles en milieu rural
- Le dédoublement des grandes sections en éducation prioritaire
- La gestion de la crise sanitaire dans les écoles et les établissements scolaires

Commençons par le bilinguisme. Pas de surprise sur ce point : la position de l'Unsa-éducation ne varie pas. Face au manque chronique de ressources humaines pour assurer les enseignements en allemand dans les classes, nous ne pouvons que déplorer les objectifs fantaisistes fixés par la convention quadripartite. Qui peut croire qu'en 2030, 50% des élèves de maternelle seront scolarisés dans la filière bilingue ? Les pressions de certains idéologues guidés par des postures qui ne prennent pas en compte les réalités de terrain ont des effets délétères. Je ne vais pas les lister ici : ils sont très largement connus. Pour nous, le temps est venu de questionner les dogmes : par exemple celui du bilinguisme paritaire à l'école primaire accompagné du principe « un maître une langue ». Je rappelle que le rapport de l'étude du LISEC publié en 2018 et intitulé « Cursus bilingues et effets du bilinguisme sur les compétences scolaires et cognitives des élèves » ne nous a jamais été communiqué, malgré nos demandes répétées. Nous appelons de nos vœux la construction d'une véritable politique ambitieuse d'apprentissage des langues vivante qui s'émancipe du cadre actuel.

Pour finir sur ce point, nous souhaiterions en savoir plus sur les nouvelles compétences de la Communauté Européenne d'Alsace en matière d'enseignement bilingue. Il est notamment question de mettre en place un dispositif de recrutement d'enseignants. Dans quel cadre interviendraient-ils ?

Deuxième point : la réorganisation des écoles en milieu rural.

L'Unsa-éducation est attachée à une école publique de proximité et de qualité. Il est favorable à une politique locale et concertée d'aménagement du tissu scolaire qui dépasse les ajustements aux évolutions démographiques et prépare l'avenir pour garantir une offre éducative de qualité. Les politiques de regroupements pédagogiques concentrés ou les fusions d'école ne sont pas condamnables a priori. Mais elles doivent être menées en partenariat avec l'ensemble des acteurs dans le cadre d'une concertation apaisée et constructive. Chacun doit agir en responsabilité : les enseignants et les élèves ne doivent pas être les otages de querelles entre les cadres de l'Éducation nationale et les maires.

Troisième point : le dédoublement des grandes sections en éducation prioritaire.

Il nous a été annoncé lors du CTSD qu'une majorité de classes « dédoublées » devront se contenter d'une salle pour deux classes à la rentrée 2021. Pour l'Unsa-éducation, ces conditions ne sont pas satisfaisantes. Par ailleurs, des seuils repères n'ayant pas été définis clairement, il est envisagé d'accueillir jusqu'à 18 élèves dans ces classes dédoublées. Peut-on vraiment imaginer 36 élèves réunis dans un même lieu avec deux enseignants et des ATSEM ? Nous nous interrogeons d'ailleurs sur le nombre d'ATSEM dont pourront bénéficier les écoles qui accueillent ces classes. Une dotation supplémentaire est-elle prévue ?

Je rappelle qu'il avait été convenu au niveau départemental que des réorganisations qui touchaient trois écoles ou plus déclenchait la consultation du CHSCT pour avis. Les membres de cette instance devront donc se prononcer sur les organisations retenues dans chaque école concernée.

Quatrième point la gestion de la crise sanitaire dans les écoles et les établissements

Nous avons très largement eu l'occasion de nous exprimer sur ce point. Pour aller vite, je vais tenter de résumer notre sentiment avec une métaphore : imaginons l'équipage d'un navire qui écope l'eau qui entre par une fissure béante avec des cuillères percées dont la taille varie sans cesse...

Nous pensons qu'il est temps de s'attaquer à la fissure. Depuis le début de cette crise, notre organisation a été force de proposition : mise en place de détecteurs de CO2 pour gérer l'aération des salles et de filtres à air, déploiement d'espace numériques de travail dans le 1^{er} degré pour plus de réactivité dans le dialogue avec les familles, fourniture de masques chirurgicaux pour mieux protéger les personnels, mise à disposition d'amplificateur pour préserver la voix des enseignants, campagnes sérieuses de tests, vaccination immédiate des personnels, etc...

Si une partie de ces sujets relèvent exclusivement de l'Education nationale, sur d'autres il aurait été possible d'avancer de concert avec les collectivités sur des dispositifs de protection et des mesures de prévention ambitieux. Mais nous constatons que depuis un an, les avancées sont minimes.

Merci de votre écoute.